

CONCLUSIONS

par **Jean-Marie SÉRONIE**¹

Nous avons eu une séance très riche et je voudrais remercier tous les intervenants. Nous avons abordé la question de l'agriculture de firme et la diversité agricole quasiment en quatre dimensions !

La première dimension c'est la largeur. Vous avez montré et décrit la diversité de la production agricole française et essayé de la décrire.

La seconde dimension c'est qu'on élargit à une vision mondiale par l'exemple Vietnamiens puis l'approche plus stratégique, géopolitique de la charte des paysans et des grandes négociations internationales.

La troisième dimension est verticale, sur la profondeur, en interrogeant l'évolution de l'exploitation agricole.

A cela s'est rajouté une quatrième dimension : la couleur, la vie, l'humeur au sens positif de la passion. On a perçu plus que des nuances dans les visions sous-tendant certaines analyses selon les intervenants. On voit bien qu'il y a plusieurs courants qui sont présents sans être vraiment exprimés.

J'ai été frappé en regardant sur grand écran la carte des systèmes agricoles que tu as montré Vincent, avec la nouvelle maille d'analyse assez fine. C'est extraordinaire, c'est la carte géologique, même pas pédologique, géologique de la France que l'on voit derrière la spécialisation des productions dans certaines régions. Comme quoi l'agriculture ce n'est pas hors sol. Son organisation spatiale, n'est ni le fait du hasard ni le résultat du poids d'un homme politique plutôt qu'un autre. C'est le fond même de la réalité agricole qui est intimement lié au milieu naturel.

Je voudrais conclure surtout en disant qu'on a abordé des questions essentielles pour l'avenir est que ce faisant on a rudement secoué des totems et des tabous !

Les questions essentielles

Je vais me recentrer plus sur la France

Il y a d'abord le paradoxe des métriques. Il y a une augmentation de la diversité au moment où on enregistre depuis trente ans une diminution phénoménale du nombre d'agriculteurs, comme évoqué par F Purseigle.

La question fondamentale est alors de savoir quels liens il y a entre la baisse des productions et des performances qu'a démontré Vincent Chatellier et l'évolution des structures qu'a présenté François Purseigle. Pour l'avenir c'est la vraie question !

¹ Membre de l'Académie d'agriculture de France, Secrétaire de la section X, Agroéconomiste indépendant.
Agroeconomie.com

LES DIVERSITÉS AGRICOLES ET RURALES AU DÉFI DE L'AGRICULTURE DE FIRME

Séance du 2 février 2022

Il apparaît une relative stabilité du nombre d'exploitations en culture, ce qui n'est pas du tout intuitif. La concentration est plus forte en élevage. En Fruits et légumes la production a, elle, été divisée par deux en 20 ans !

En culture je me demande s'il n'y a pas un artefact. Je ne suis pas chercheur mais je soumetts ces réflexions à vos travaux de recherche.

Vous savez que les plus-values sont exonérées pour les exploitations agricoles réalisant moins de 250000€ de chiffre d'affaires. L'ancien directeur général du centre de gestion que je suis, sait qu'en étant malin vous amortissez deux fois et peut être trois en jouant habilement avec ce seuil des 250000€. Donc je crois que ça doit être un des facteurs explicatifs. Deuxièmement je pense que pour expliquer la multiplication des travaux en délégation il y a les éléments économiques et sociologiques de François qui me paraissent très pertinents. Mais je suis aussi persuadé que c'est aussi, en partie, un artefact du statut du statut du fermage qui date de 46 et de ses rigidités.

Donc il y a cette question du lien entre les performances de la Ferme France et la diversité des exploitations. Pour moi c'est vraiment une question centrale.

L'exploitation de firme a-t-elle des performances satisfaisantes en termes d'économie, d'efficacité. Pour moi après 20 ans de centre de gestion il n'y a qu'une mesure de la performance économique, c'est la valeur ajoutée par unité de travail.

Est-elle plus ou moins performant en termes de fragilité et de résilience. Il faut aller au-delà du fait de dire quand on est indépendant la résilience revient à manger des nouilles quand ça ne va pas. C'est une fausse résilience, ce n'est pas une résilience d'entreprise, c'est la résilience de l'entrepreneur.

Et puis est ce qu'une agriculture de firme est plus, ou au contraire, moins efficace sur l'aspect environnemental. On a beaucoup d'exemples en Amérique du Sud où il a été montré qu'en gros il y a une sorte de dérive d'exploitation minière du potentiel des sols due au fait de séparer l'exploitation technique de la dimension patrimoniale. Chez nous je ne pense pas qu'on ait ce type de risque mais ce sont quand même de vraies questions à explorer.

Il y a enfin les questions liées à la structuration, au fonctionnement même de l'exploitation agricole de firmes. Ça a bien été évoqué, François l'a bien montré, on avait travaillé ensemble là-dessus il y a peut-être 15 ans maintenant. A l'époque CER France avait publié « l'exploitation agricole flexible » dont le premier projet de titre était d'ailleurs « l'exploitation agricole virtuelle ». Il renvoyait complètement aux questions posées par Emile : qu'est-ce que c'est que l'exploitation agricole aujourd'hui ? Il y a 15 ans, on se disait, avec toutes ces évolutions, au bout d'un moment on arrivera à se demander qu'est-ce que c'est que l'exploitation agricole ?

Je pense qu'il convient de bien séparer, dans l'analyse, les formes de détention, d'une part, et les structures de production et l'organisation des productions d'autre part. Je connais un certain nombre de très gros producteurs de porcs. En fait leurs unités techniques de production, leurs exploitations ne sont pas si grosses que cela, simplement ils possèdent plusieurs exploitations porcines sur des territoires différents.

Ce sont donc les questions des économies d'échelle et de la stratégie de gestion des risques qui se posent complètement autrement. Cela il faut l'objectiver et le décrire.

Au bout du bout je dirais exploitation de firmes et exploitation « pas de firmes », (je prends volontairement cette provocation pour nommer les autres) quelle différence, quels problèmes posent l'une, quels problèmes posent l'autre. Le tout pour arriver à la question essentielle de la solution pour la France.

LES DIVERSITÉS AGRICOLES ET RURALES AU DÉFI DE L'AGRICULTURE DE FIRME

Séance du 2 février 2022

On voit bien qu'en France on a un souci important sur les questions environnementales, on vient de bien montrer également que la ferme France depuis 20 ans n'augmentait plus sa production et perdait des positions concurrentielles... alors l'agriculture de firme c'est la solution ou ce n'est pas la solution ? Ou plutôt c'est ou ce n'est pas un élément probant de solution ?

Les totems et les tabous

Vous le voyez, effectivement, dans ce débat on secoue les totems et les breloques. Je vais me lancer sur un terrain qui n'est pas le mien celui du vocabulaire des sociologues. J'ai piqué les termes à Bertrand ou à François. En réalité on interroge des constructions mentales considérées jusque-là comme intouchables. C'est ça qu'on est en train de faire et mes amis nous le faisons dans une période particulièrement intéressante : une campagne électorale. Durant la campagne on va nous parler de l'agriculture familiale et paysanne. Je suis à peu près sûr que de l'extrême gauche à l'extrême droite le terme va apparaître, sans savoir ce que c'est. A contrario l'agriculture d'entreprise, de firmes, horreur ce n'est pas beau, on n'en parle pas.

Or nous savons bien que c'est quand même là que ça se passe. Je vous rappellerai un slogan, je crois que c'était les JA à l'époque Jérémy Decerle, aujourd'hui député européen, « des fermes pas des firmes » `...C'est quand même lourd !

En même temps quand on regarde le RGA, c'est surprenant, les exploitations de plus de 250000€ de chiffre d'affaires, n'ont augmenté en 10 ans que de 2000, soit 2 par an et par département. Il n'y a pas à crier venez voir. C'est presque inquiétant d'ailleurs et la surface moyenne par travailleur (UTH) augmente de 0,4 hectares par an soit 1% . On fait 1% de productivité du travail par an en moyenne, c'est trop peu dans la compétition européenne. Quand je dirigeais l'entreprise on avait des objectifs à 2 ou 3%.

Donc ça interroge vraiment ces questions.

On bouscule aussi des éléments intouchables sur le fonctionnement même de la firme.

Je vais reprendre le vocabulaire qu'on utilisait dans « l'exploitation flexible ». Dire une exploitation agricole ce n'est plus un couple, du foncier et du matériel de production mais c'est aujourd'hui un projet entrepreneurial, un ou plusieurs projets techniques et des projets patrimoniaux. Le dernier schéma que tu as montré François, c'est à peu près ce qu'on avait imaginé il y a 15 ans, rappelle-toi, à partir de ce qu'on commençait à voir apparaître sur le terrain. Derrière cette organisation complexe, il y a en réalité, une réponse à une question qui me paraît essentielle, celle de la compétence. On a cet enjeu majeur devant nous. Est-ce que le fait de s'associer, l'agriculture collaborative n'est pas une façon d'associer des compétences de plus en plus pointues et donc de plus en plus sectorisées, sans aller sur des tailles gigantesques. On ne pourra plus avoir toutes les compétences sur un seul chef d'entreprise agricole.

Enfin il y a un dernier élément que nous n'avons pas évoquée, ou très peu, ce sont les nouvelles parties prenantes dans l'agriculture française.

- Les grandes surfaces, les GMS, Carrefour par exemple a un service agronomique parce qu'il considère que les choses ne vont pas assez vite .
- On sait que certaines coopératives ont directement des exploitations agricoles. Ils ne le disent pas, c'est planqué mais on le sait. Ce serait plus simple si elles avaient des

**LES DIVERSITÉS AGRICOLES ET RURALES AU DÉFI DE L'AGRICULTURE
DE FIRME**

Séance du 2 février 2022

formules juridiques claires qui permettent que ce soit transparent. Ca serait beaucoup plus simple pour tout le monde y compris pour elles.

- Les particuliers s'intéressent de plus en plus à l'agriculture. Si je vous parle fonds de participation tout le monde va bondir si je parle terre de liens, tout le monde applaudit mais c'est la même chose. Il y a des idées de fond de participation, y compris associant la GMS, qui sont dans l'air, qui se réfléchissent avec les grandes organisations agricoles.
- Il y a des systèmes de franchise qui se mettent en place pour régler le problème de la compétence. Ce qu'a fait Arnaud Montebourg avec ses amandes puis les glaces fermières, ou ce que fait André Bonnard (ex FNPL) c'est exactement ça. Ce sont des systèmes clés en main par lesquels ils règlent le problème de la montée en compétence, en apportant un système de franchise.
- Il y a également les collectivités territoriales qui apparaissent avec cette obligation d'approvisionnement local, ils ont un problème de sourcing. Il y en a qui se disent on va produire par nous-mêmes, d'autres on va susciter des acteurs. Il y a des industriels qui se disent on va investir dans la production pour répondre à ce marché clairement identifié et solvable. Donc la dimension du territoire devient je pense une donnée agricole importante.

Finalement, je me dis au bout du bout est-ce qu'on n'est pas tout simplement en train d'interroger la question de l'entreprise agricole. On pressent bien que ça va grincer, enfin que ça grince déjà, parce que c'est une sorte de dissensus, une forme de distanciation qui se creuse entre le système de représentation globalement admis aujourd'hui dans notre société et les réalités à l'œuvre et encore plus celles en cours de construction.